



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dysfonctionnements à la grande mosquée de Toulouse

Question écrite n° 10885

Texte de la question

M. Louis Aliot attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le cas d'un imam. Après 13 ans de travaux, l'inauguration en grande pompe le samedi 23 juin 2018 de la « Grande Mosquée de Toulouse », située dans le quartier Empalot, a été l'occasion pour le maire Jean-Luc Moudenc d'un grand moment d'autosatisfaction. Cette construction, pouvant accueillir près de 3 000 fidèles, une école d'enseignement de la langue arabe, du Coran, de la culture et des sciences islamiques ainsi qu'un local pour les cours de soutien, est un édifice religieux aussi imposant que la basilique Saint-Sernin, célèbre de par le monde pour la beauté de son architecture romane si particulière, presque unique en France et en Europe. Quelle ne fût donc pas sa surprise et celle du député, quand ils découvrirent le vrai visage de l'imam de la mosquée Al Nour à l'origine du projet en sa qualité de président du Cercle de dialogue civilisationnel. Dans un prêche extrêmement virulent daté de 2017, cet imam appelait notamment à « battre des juifs », ce qui est étonnant pour un imam considéré comme un modéré. Choquante, la duplicité de l'imam a profondément heurté les consciences locales et nationales, dans un contexte plus sensible. On le sait, les israélites toulousains ont été meurtris dans leur chair, lors de la tuerie perpétrée par Mohammed Merah en l'école Ozar Hatorah. Le 19 mars 2012, le monstre djihadiste a tué un rabbin et professeur âgé de 30 ans, alors que ce dernier essayait de protéger ses deux enfants âgés de 3 et 6 ans, tous deux morts ce jour. Il a ensuite assassiné une petite fille âgée tout juste de 8 ans, fille du directeur de l'école. Des faits qui glacent encore le sang. Face à une polémique aussi justifiée qu'édifiante, on était en droit d'attendre une condamnation exemplaire de l'iman par les instances de la religion musulmane en France. Malheureusement, lundi 9 juillet 2018, le recteur de la grande mosquée de Paris, a défendu cet iman, l'invitant à « poursuivre sa mission ». Il faut dire, à son corps défendant, que lors de son prêche délivré en arabe, cet imam s'était contenté de citer un hadith du Coran : " [Le Prophète Muhammad] nous a parlé de la bataille finale et décisive : le jour du Jugement ne viendra pas jusqu'à ce que les musulmans combattent les juifs, les juifs se cacheront derrière les pierres et les arbres, et les pierres et les arbres diront : Oh musulman, oh serviteur d'Allah, il y a un Juif qui se cache derrière moi, viens le tuer ». En suivant, l'imam souhaitait la mort d'Israël, ce qui est tristement commun dans le secret des mosquées présentes sur le territoire national. Durant le discours qu'il a tenu pour l'inauguration de la grande mosquée de Toulouse, l'iman a jugé que le bâtiment pourrait être un « rempart contre l'extrémisme ». Un rempart qui a les traits des Frères musulmans, dont les têtes pensantes figurent en bonne place dans le panthéon personnel de l'imam, à l'image d'un autre ultra-violent connu pour ses propos archaïques et sa haine des juifs. Au juste, l'imam est un musulman pieux souhaitant l'instauration du Califat, comme il l'a dit dans certains prêches, et valorisant le djihad, voie privilégiée par l'islam. Le 10 avril 2015, il déclarait que « le sacrifice dans la voie d'Allah est le jihad suprême », avant d'ajouter, pour la bonne bouche, qu'il faudrait battre les femmes qui oseraient montrer des « signes de fierté ou d'insubordination », jugeant, en outre, le dialogue entre les musulmans et les juifs impossible « hormis par le sabre et le fusil ». On reste donc interdit face à la réaction du recteur de la Mosquée de Paris, qui, par sa complaisance, se fait le complice de cette haine propice à assombrir les cœurs des jeunes musulmans toulousains, les mettant sur le chemin d'un islam rigoriste et potentiellement meurtrier. Il lui demande donc si son ministère avait connaissance de la nature des prêches tenus par cet imam et s'il est prévu, à l'avenir, de mieux étudier les profils des imams responsables des plus importantes mosquées présentes sur le territoire national.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10885

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2018](#), page 6285

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)